

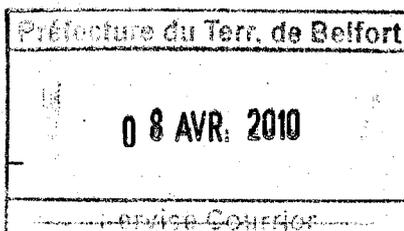


## Réunion du Comité Syndical

du 31 mars 2010

CS - 2.09

**Convention de partenariat  
avec Territoire de Musiques  
Festival des Eurockéennes**



**RAPPORT**

Présenté par M. André HELLE  
Vice-Président

Monsieur le Vice-Président présente à l'assemblée délibérante le projet de convention collecte-tri-incinération et valorisation des déchets susceptible d'intervenir entre le S.E.R.T.R.I.D et Territoire de Musiques pour le festival des Eurockéennes.

Il souligne à ce propos la dimension environnementale privilégiée par les organisateurs, et rappelle que les conditions du traitement des déchets des festivaliers sont un des éléments qui y contribuent.

Dès lors, l'incinération et la valorisation par le S.E.R.T.R.I.D s'inscrivent dans la continuité des opérations menées sur le site de la manifestation. Cependant, et jusqu'à ce jour, ces aspects manquent de lisibilité, notamment pour le grand public.

C'est la raison pour laquelle le S.E.R.T.R.I.D et Territoire de Musiques ont convenu de formaliser un partenariat qui permette de donner un éclairage spécifique à la participation du S.E.R.T.R.I.D.

La convention jointe au présent rapport est établie dans cet esprit. Elle fixe les droits et obligations de chacun des partenaires, pour les éditions 2010 à 2014 du festival.

En sa qualité de partenaire, le S.E.R.T.R.I.D prendrait à sa charge l'incinération des déchets issus du festival ( soit un gisement d'environ 80 tonnes par an ), exception faite du montant de la TGAP en vigueur, qui serait intégralement répercutée à Territoire de Musiques, ainsi que le déplacement des deux bennes à déchets verts situées sur le périmètre de la manifestation.

En retour, la collectivité bénéficierait de l'affichage lié à la promotion du festival, pourrait utiliser la mention « partenaire des Eurockéennes » et se verrait attribuer un contingent d'accréditations pour le festival, suivant conditions énoncées par la convention.

Ce serait, pour le S.E.R.T.R.I.D, la possibilité de dynamiser sa communication, en s'appuyant sur un événement majeur auquel les principales collectivités territoriales du département apportent déjà leur soutien.

